



Carleton
University

Sprott
School of Business

SCSE•CSES

Sprott Centre for Social Enterprises
Centre Sprott pour les entreprises sociales

PARG

Professional Accounting
Research Group

GRIH

Groupe de recherche
sur l'industrie de l'humour

Notice biographique

FRANÇOIS BROUARD, DBA, FCPA, FCA

Sprott School of Business, Carleton University / Université Carleton

6028 Nicol Building, 1125 Colonel By Drive, Ottawa (Ontario) Canada K1S 5B6

(613) 520-2600, ext. 2213

Email/courriel : francois.brouard@carleton.ca

www.carleton.ca/profbrouard/

Fellow Comptable Professionnel Agré (FCPA) et Fellow Comptable Agré (FCA) bilingue, François Brouard détient un baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.) de HEC Montréal, une maîtrise en sciences comptables (M.Sc.) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et un doctorat en administration (DBA) de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Il est présentement professeur titulaire en fiscalité et comptabilité à la Sprott School of Business, Université Carleton. Il est directeur fondateur du Centre Sprott pour les entreprises sociales (CSES), fondateur du Professional Accounting Research Group (PARG) et fondateur du Groupe de recherche sur l'industrie de l'humour (GRIH).



Il est co-rédacteur en chef fondateur de la revue *SÉRIEUX? Humour: Savoirs et pratiques* et fut co-rédacteur en chef fondateur d'*ANSERJ - Canadian journal of nonprofit and social economy research / Revue canadienne de recherche sur les OSBL et l'économie sociale*. Il travaillait auparavant à titre de consultant en formation et veille stratégique, de professeur à l'Université du Québec à Hull (UQAH), de chargé de projet pour le Programme de formation professionnelle de l'OCAQ et de chargé de cours dans plusieurs universités. Il a aussi exercé en vérification et en fiscalité pour une firme internationale de CA (Samson Bélair / Deloitte & Touche).

Ses intérêts de recherche sont les entreprises sociales, l'entrepreneuriat social, la gestion financière, la gouvernance, les fondations, la philanthropie, les organismes sans but lucratif, le secteur des arts et l'industrie de l'humour, le secteur de la santé, la veille stratégique, les PME, la profession comptable, la fiscalité, la transmission d'entreprises et la planification financière personnelle.